

Toulouse, le 6 mars 2013
DCT/DA/GEIPAN

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

VAILLY-SUR-SAUDRE (18) 10.09.2010

1 – CONTEXTE

Le 23 novembre 2010 le GEIPAN est contacté par téléphone par le témoin d'une observation d'une boule lumineuse dans le ciel de la région Centre le soir du vendredi 10 septembre précédent. Le témoin transmettra un Questionnaire Terrestre (QT) complété le 17 janvier 2011, soit plus de cinq mois après l'observation, accompagné d'un DVD contenant les enregistrements de plusieurs observations.

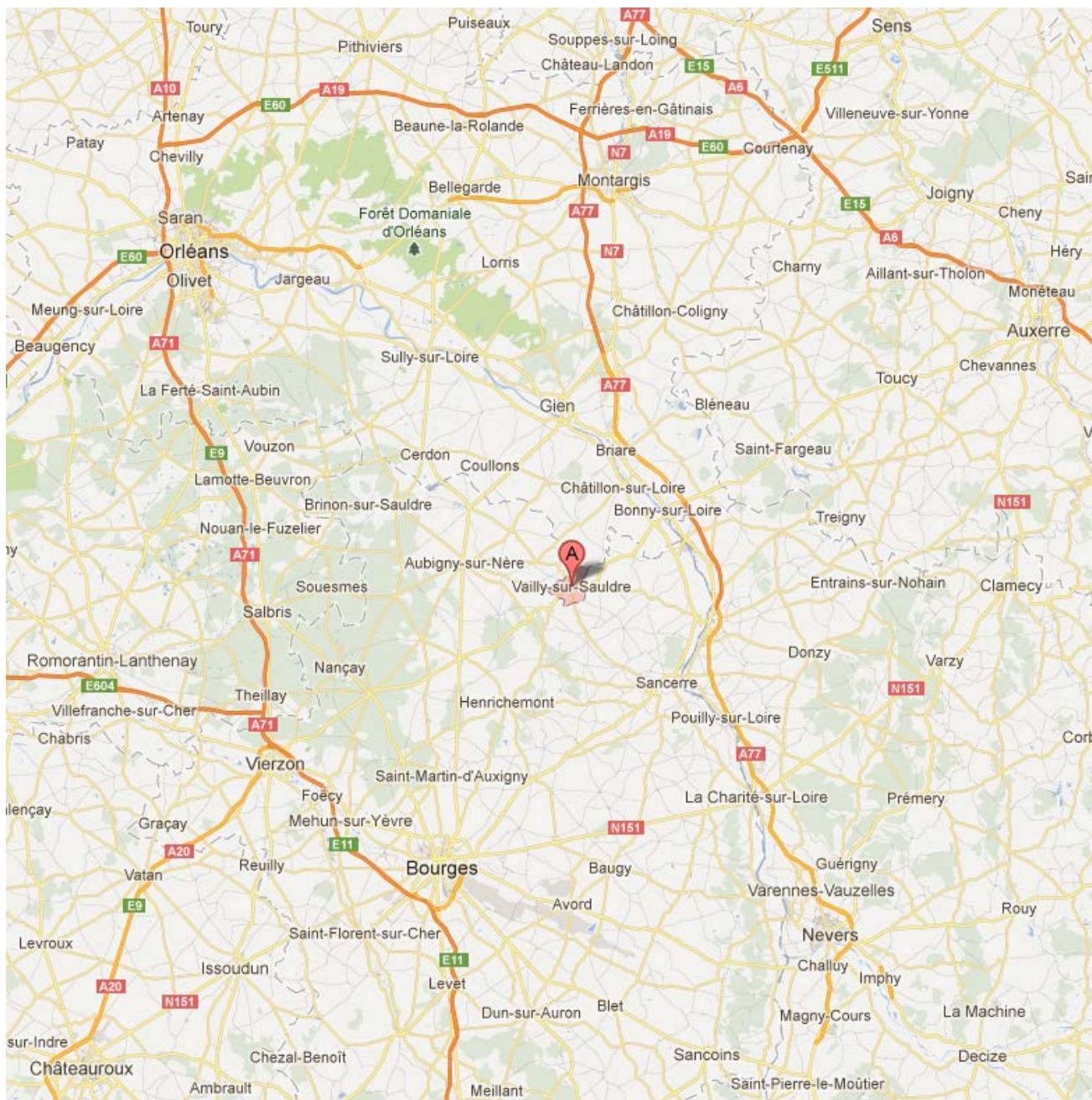
2- DESCRIPTION DU CAS

Le soir du vendredi 10 septembre 2010 vers 20h15, le témoin se trouve dans le jardin de son domicile de Vailly-sur-Sauldre (département du Cher) lorsqu'une amie l'accompagnant lui fait remarquer un point lumineux se déplaçant dans le ciel, côté Ouest. Le témoin va chercher son appareil photo, et prend un cliché. Le flash se déclenche et l'objet semble réagir en modifiant sa trajectoire. Il se munit ensuite du caméscope prêté par un ami et filme l'objet de 20h37 jusqu'à sa disparition à l'horizon. L'observation a duré environ 45 minutes.

3- ANALYSE

3.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le témoin observe le phénomène depuis le jardin de sa résidence à Vailly-sur-Sauldre, département du Cher, à 45 Km au Nord – Nord Est de Bourges :

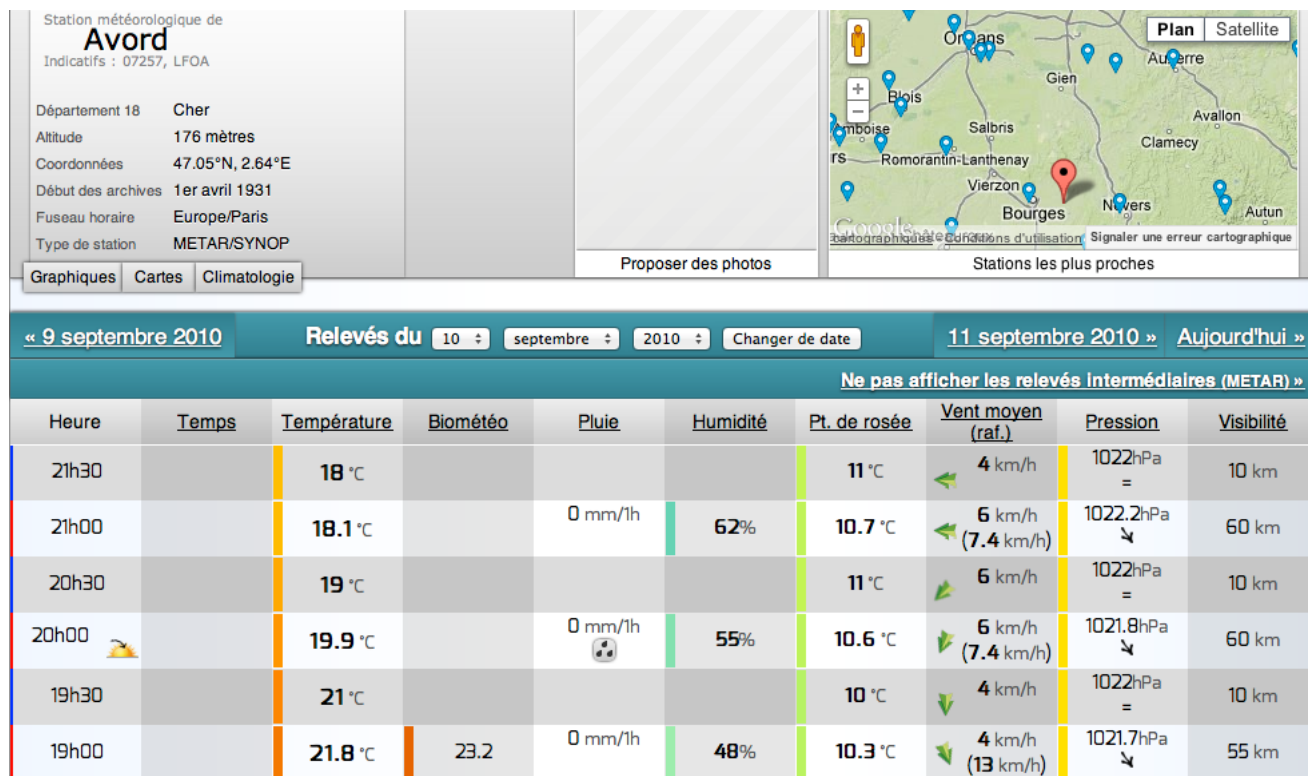


Source : [Google Maps](#)

Il nous est difficile de représenter la trajectoire du PAN et la direction d'observation. Les croquis de situation du témoin (cf. QT p.24 à 26 et p.29) situent Bourges et Gien respectivement à l'Ouest et à l'Est du lieu d'observation, alors que ces villes se trouvent à l'évidence au Sud – Sud Ouest et au Nord... Les documents vidéo pris de jour nous semblent orientés à l'Ouest, en direction du couchant.

3.2 SITUATION METEO

La plus proche station aux données accessibles pour la date considérée est celle de la BA702 d'Avord, située à 40 Km au Sud du lieu d'observation.



Le vent relevé à Avord bascule du Nord à l'Ouest entre 20h et 21h. Les stations entourant le lieu d'observation (à plus grande distance : [Romorantin-Pruniers](#), [Orléans-Bricy](#) et [Auxerre](#)) donnent des relevés différents. Il est donc délicat d'apprécier le vent local sur le lieu d'observation.

[Les archives des images des satellites météo](#) nous semblent indiquer une légère couverture nuageuse sur la région Centre à 20h.

3.3 SITUATION ASTRONOMIQUE

Le témoin ne mentionne aucun repère astronomique, l'observation se déroulant consécutivement au coucher du Soleil (20h08 légale).

D'après le logiciel [Stellarium](#), le 10 septembre 2010 à 20h15 un fin premier croissant de Lune se trouve à l'Ouest – Sud Ouest (az. 245 et 3°32' d'élévation) et Vénus se trouve un peu plus au Sud Ouest (az. 235 et 8° d'élévation pour une magnitude de -4,2).

3.4 SITUATION AERO ET ASTRONAUTIQUE

Le témoin ne mentionne aucun aéronef.

Le vent relevé à Orléans à 20h est orienté au Sud Ouest, ce qui impose l'utilisation de la piste 23 à l'aéroport d'Orléans – Saint Denis de l'Hôtel. Les appareils approchant cette piste par le Sud sont susceptibles d'être visibles par leurs feux d'approche depuis le lieu d'observation malgré un éloignement important.

De même à Châteauroux, où le vent du 220 impose l'utilisation de la piste 22. Il est également possible que les appareils approchant la piste depuis le Sud soient visibles du lieu d'observation malgré les presque 100 kilomètres qui les séparent de l'aéroport.

A Bourges en revanche, le faible vent du Nord doit imposer l'utilisation de la piste 06. Là encore, le trafic arrivant du Sud est potentiellement visible du lieu d'observation.

Il nous en revanche difficile de dire si le trafic aérien à destination d'Orly par le Sud est déjà observable, les appareils n'allumant leurs feux d'approche qu'en dessous de 10000 pieds (env. 3000 mètres d'altitude).

3.5 ANALYSE VIDEO

L'analyse du document vidéo est délicate, en ce sens qu'il s'agit d'un montage de plusieurs séquences différentes, certaines prises de nuit, sans aucune date. Seul le menu de départ affiche la date du 27 octobre, qui correspond vraisemblablement à la date de création du DVD.

Les indications du témoin sur le contenu du DVD sont vagues et imprécises. Il nous est de fait impossible de savoir quel extrait correspond à l'observation du 10 septembre.

De façon générale, les prises de vues de jour montrent un point lumineux unique et brillant, circulant juste au-dessus de l'horizon, au déplacement lent, rectiligne et régulier.



Extrait pris à 24'09"

Pour ce qui concerne les enregistrements de nuit, on distingue un point lumineux, dont on ignore s'il est fixe ou mobile en l'absence de tout autre point de repère. Il peut s'agir d'un passage de la station spatiale internationale ou de Jupiter qui se lève peu après le coucher du Soleil en ce début septembre 2010. Il nous est impossible de confirmer l'une ou l'autre de ces hypothèses faute d'orientation et d'horaire précis.



Extrait pris à 11'23"

Une des séquences montre un fin premier croissant de Lune et un point lumineux fixe à sa droite sur un fond blanc surexposé (balance des blancs incorrecte), que l'on ne distingue que par le halo noir typique des tâches de diffraction optique produites par les sources lumineuses ponctuelles.



Extrait pris à 3'33"

Les niveaux d'exposition et de contraste ont été corrigés pour rendre l'image plus lisible (Vénus est entourée en Orange)
 Cette séquence correspond parfaitement à la configuration céleste observable à partir du 11 septembre 2010 où Vénus se trouve à seulement 3° à droite du croissant lunaire (elle se situe à gauche le 10) :



4- HYPOTHESE

L'ensemble des documents vidéo correspond à une méprise avec la planète Vénus. Le lent déplacement perçu par rapport aux arbres est du au fort grossissement utilisé (le zoom est probablement au maximum) qui trahit la rotation de la Terre, imperceptible à l'œil nu.

5- CONCLUSION

De faible étrangeté et de bonne consistance grâce aux multiples extraits vidéo, ce cas d'observation correspond à de multiples méprises avec la planète Vénus pour ce qui concerne les prises de vue de jour au coucher du Soleil, et avec la planète Jupiter ou l'ISS pour les prises de vue de nuit.

Ce cas est classé A.

